

Volet à retourner à l'organisation



BOURSE AUX VELOS

A retourner au plus tard le 15 juin 2019
Mlle ARMAND Ophélie
5 Sente du bassin
76190 AUTRETOT
bourseauxvelos.acm@gmail.com



Volet à conserver



BOURSE AUX VELOS

Dimanche 30 juin 2019

DE 10 heures à 17 heures

DEMANDE D'AUTORISATION DE VENTE:

Après avoir lu et approuvé le texte:

ACCEUIL EXPOSANTS De: 8 heures à 9 heures30
Rue Georges Mahieu 76290 MONTVILLIERS

Nom:..... Prénom:.....
Société:.....
Adresse:.....
Code postal:..... Ville:.....

Tél:..... Email:.....
Je sollicite l'Association cycliste de Montvilliers en France afin de participer à la bourse aux vélos du 30 juin 2019 et d'utiliser les lieux mis à ma disposition par la commune de Montvilliers en France. Je déclare avoir pris connaissance du règlement déchargeant les organisateurs de toutes responsabilités pénales et administratives quant à ma participation.

TARIF:

5€ le stand sans table
10€ le stand avec table

RESERVATION:

Nombre de mètres :..... **Table :** OUI NON (rayer la mention inutile)

Ci-joint le chèque de:.....€ à l'ordre de l'AC Montvilliers

Toute annulation après le 15 juin 2019 ne sera pas remboursée.

Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement seront prises en compte (la confirmation de votre inscription vous sera envoyée sous 15j)

Etabli à :..... Le:.....

Signature:

REGLEMENT EXPOSANT

- Votre réservation ne sera effective qu'accompagnée du règlement par chèque à l'ordre de l'ACM.
- Dès votre arrivée, présentez-vous aux organisateurs afin d'obtenir votre emplacement.
- Chaque exposant s'engage à respecter la limite de son emplacement délimité au sol
- Aucune personne n'est autorisée à installer ou vendre en extérieur sans autorisation préalable
- Toute place non occupée à partir de 9h00 pourra être redistribuée et non remboursée.
- Sont interdits à la vente tous les objets n'ayant aucun rapport avec le cycle
- Respectez l'environnement, la commune de Montvilliers vous accueille et met à notre disposition un lieu en parfait état.
- Respectez les endroits réservés pour le stationnement, suivez les consignes des responsables
- Les exposants s'engagent à maintenir leur stand jusqu'à 17 heures

L'Association Cycliste de Montvilliers décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de vice caché sur le matériel présenté à la vente.